

Association culturelle et sociale (Ecole Alimane)

59 rue de Marquillies 59000 Lille

0320530045

alimaneacs@gmail.com

Fiche d'inscription (2021/2022)
(Toutes les cases doivent être remplies soigneusement)

Identité des parents

	Le père	La mère (nom de jeune fille)
Nom et prénom
Profession
☒ Adresse CP..... Ville..... CP..... Ville.....	
☎ Tél
📞 Tél
@ E-mail (En majuscule SVP)@.....@.....	

Nom et prénom des enfants inscrits

Nom	Prénom	Date et lieu de naissance								
		Jour		Mois		Année			Lieu de naissance	
.....	2
.....	2
.....	2
.....	2
.....	2

Je m'engage à inscrire mes enfants et à régler la cotisation de l'année scolaire 2021/2022.

Faite à Lille Le :/...../2021

« Lu et approuvé »

Signature

du représentant légal

Fiche Sanitaire de Liaison 2020-2021

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles concernant la santé de votre enfant.

1- Enfant

Nom & Prénom : 1- Date de naissance :

2- Date de naissance :

3- Date de naissance :

4- Date de naissance :

2- Renseignements médicaux concernant l'enfant

1° L'enfant suit-il un **traitement médical** ? Oui Non

2° L'enfant a-t-il des **allergies** ? Oui Non

Si oui précisez lesquelles :

4° Médecin traitant

Nom du médecin traitant et son n° de téléphone :

Hôpital de choix en cas de nécessité :

5° Couverture sociale

N° de Sécurité sociale :

Organisme et n° du Mutuelle :

**N.B : Les renseignements portés sur cette fiche sont confidentiels et à usage interne à l'Ecole.
(Aucun médicament ne sera administré par notre personnel).**

Je soussigné(e) représentant légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise l'ACS, le cas échéant à prendre toutes mesures rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

A Lille le / / 2021

Lu et approuvé
Signature

REGLEMENT INTERIEUR

Entrée et Sortie

- 1° les heures d'entrée et de sortie de chaque élève sont indiquées dans l'emploi du temps le jour des inscriptions. Toute modification sera portée à la connaissance des parents par écrit sur le carnet de correspondance.
- 2° les élèves sont accueillis cinq minutes avant le début des cours. Il est recommandé aux parents de ne pas laisser les enfants seuls avant l'ouverture des portes.
Les parents ne sont pas autorisés à accéder aux classes, pour prendre rendez-vous avec l'enseignant. Il faut au préalable contacter la direction.
- 3° Toute absence ou retard doit être justifié auprès de la direction avant l'entrée en classe.
- 4° Tout élève une fois admis à l'école ne pourra en sortir avant l'heure réglementaire portée sur son emploi du temps. Toute demande exceptionnelle doit être formulée par écrit auprès de la direction par le tuteur.
- 5° Les parents doivent récupérer leurs enfants immédiatement après la fin des cours.
L'école décline toute responsabilité en cas de retard des parents lors de la sortie de l'élève.

Comportement, Sécurité et Hygiène

- 1° Les élèves témoigneront du respect envers les responsables et s'interdiront toute violence entre eux. Il est rappelé aux familles qu'en cas de conflit entre enfants, le problème est réglé par le Directeur et l'enseignant avec les parents.
- 2° Aucun élève ne doit se trouver dans les salles, le couloir ou les escaliers pendant la récréation, sauf accompagné d'un enseignant.
- 3° Tout mouvement doit se faire en ordre et en silence.
- 4° Il est formellement interdit de manger ou de mâcher du chewing-gum pendant les heures de cours.
- 5° Les enfants doivent avoir une tenue correcte et un état de propreté convenable.
- 6° L'introduction d'objets dangereux ou susceptibles de provoquer le désordre est interdite à l'école. La direction est en droit de confisquer tout objet inconvenable à l'école.
- 7° Les élèves doivent garder les locaux propres et prendre soin des biens qui s'y trouvent. Toute dégradation ou perte du matériel, sera entièrement assumée par les parents.
- 8° Les objets trouvés sont à déposer ou à réclamer à l'administration.
- 9° L'école décline toute responsabilité en cas de perte des affaires personnelles des élèves.
- 10° L'école ne peut administrer des médicaments ou des soins à l'élève. Elle est en mesure de parvenir les urgences et les parents en cas de nécessité.
- 11 ° Tout contact des parents avec les enseignants ou les élèves dans la classe nécessite l'accord préalable du directeur.

Exigences scolaires

- 1° Tout travail exigé par l'enseignant doit être fait.
- 2° L'élève doit se munir de son matériel scolaire.
- 3° Le sérieux est exigé en classe pour tous les élèves.
- 4° Les parents doivent contrôler le carnet de correspondance de leurs enfants, dès leur retour de l'école et répondre aux messages qui leur sont adressés.
- 5° L'accueil des parents ne peut se faire qu'en dehors des heures de cours et sur rendez-vous.
- 6° **Le non-respect du règlement intérieur entraînera des sanctions dont la gravité peut conduire à l'exclusion temporaire ou définitive de l'élève.**
- 7° **Toute interruption de cours ou retard dans l'inscription ne diminue en rien la cotisation annuelle.**

Nom et Prénom du responsable légal

Fait à Lille, le
Lu et approuvé
Signature

Association Culturelle et sociale (**Ecole Alimane**)
59, Rue de Marquillies, 59000 Lille
Tel : 03-20-53-00-45
E-mail : alimaneacs@gmail.com

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que les inscriptions aux **cours d'apprentissage du Noble Coran** débiteront : le **mercredi 15/05/2021** .

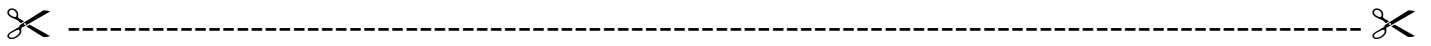
Ces cours de coran concernent les élèves qui sont inscrits au niveau 2 et plus.

Une participation de **60 euros** par enfant sera demandée le jour de l'inscription pour les inscrits à l'Ecole Alimane et **100 €** pour les non-inscrits

N.B: * les séances d'apprentissage du Coran ne remplacent pas les cours d'Arabe, elles sont complémentaires.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

La direction



COUPON RÉPONSE
À retourner avant le 10/07/ 2021

Je souhaite inscrire mes enfants aux cours d'apprentissage du Saint Coran.

Nom et Prénom de l'élève	Date de naissance	Niveau

Fait à Lille, le
« Lu et approuvé »
Signature